Les accueils de loisirs de la Communauté Alès Agglomération, et plus particulièrement du secteur de Vézenobres, proposent un service de garde éducatif pour les enfants de 4 à 14 ans.

En cohérence avec leur projet pédagogique, chaque centre offre un ensemble d'activités et sorties adaptées au goût de chacun et répondant aux objectifs ci-après :

- contribuer à l'épanouissement et au bien être des enfants
- offrir des loisirs adaptés à l'âge et au rythme des enfants
- proposer une large palette d'activités en exploitant le potentiel des infrastructures et services d'Alès Agglomération : activités manuelles, ludiques, culturelles, sportives, artistiques
- proposer des fêtes et des kermesses

Les enfants sont accueillis dans une ambiance familiale. Toutes les activités sont encadrées par des animateurs diplômés.

EN PRATIQUE

Les ALSH du secteur de Vézénobres sont ouverts de la façon suivante :

4 Centres	Périodes d'ouverture	Modalités d'inscription
St CÉSAIRE DE GAUZIGNAN	Les mercredis De 12h à 18h30	À la semaine
MÉJANNES LES ALÈS	Petites vacances De 7h30 à 18h	À la journée ou à la semaine
NERS	Juillet de 7h30 à 18h	À la semaine
St JEAN DE CEYRARGUES	Juillet et Août de 7h30 à 18h	À la semaine

service comunication - ville d'Alès - septembre 2014

Accueil du matin de 7h30 à 9h et du soir de 17h à 18h, pendant les vacances

Pour les sorties et activités sportives : merci de fournir à votre enfant un petit sac à dos, une bouteille d'eau, une tenue de rechange pour les plus petits.

INFOS COMPLÉMENTAIRES

Service Vie des quartiers - animations jeunesse :
04 66 56 43 10 - 04 66 56 11 20 - 06 48 03 16 73





ACCUEILS DE LOISIRS SECTEUR DE VÉZENOBRES

(enfants de 4 à 14 ans)

De vrais loisirs pour vos enfants



VACANCES DE LA TOUSSAINT

du lundi 20 octobre au vendredi 31 octobre 2014
+ les mercredis après-midi en périodes scolaires

PÔLE ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE











Sur le secteur de Vézénobres, 4 centres peuvent accueillir votre enfant, les mercredis, pendant les petites vacances ou pendant l'été ; les inscriptions peuvent se faire à la journée ou à la semaine (voir les infos pratiques, au verso).

Dans chacun des centres, votre enfant dispose d'un choix d'activités :

- manuelles : peinture, dessins, marionnettes…
- artistiques : danse, expression corporelle…
- sportives : jeux collectifs, jeux de relais, jeux de mimes…

Pour les plus petits, des temps plus calmes sont aménagés dans la journée. Pour plus de détails, n'hésitez pas à nous contacter.

TEMPS FORT !
Jeudi 30 octobre.
Sortie Train à vapeur
«Spécial Halloween»

EN PRATIQUE

INSCRIPTIONS

samedi 4 octobre, de 10h à 12h,
à Méjannes les Alès

MODE D'EMPLOI

- **Votre enfant a profité cet été des Centres de St Jean de Ceyrargues ou de Ners :** son dossier est déjà enregistré. Il faut apporter un nouveau certificat permettant la pratique du sport et attestant que votre enfant est à jour de ses vaccinations et choisir les dates d'inscription pour le prochain trimestre.

- **Votre enfant n'est jamais venu :** un dossier d'inscription sera à compléter sur place en joignant **obligatoirement** les photocopies des documents ci-dessous.

- Livret de famille
- Dernier avis d'imposition
- Justificatif de domicile
- Photo d'identité récente de l'enfant
- Carnet de santé à jour des vaccinations
- Régime d'assurance maladie
- Attestation CAF (quotient familial, numéro allocataire, bon d'aide aux temps libres)
- Règlement (espèces ou chèque à l'ordre du Trésor public)
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile de votre enfant (nominative extrascolaire)
- Certificat médical permettant la pratique du sport

Pour toute allergie un certificat médical est obligatoire et un protocole d'accueil est exigé à l'inscription. Les enfants ne peuvent être accueillis au sein des ALSH en cas de fièvre ou de maladies contagieuses. Aucun médicament ne sera donné à l'enfant sans présentation de l'ordonnance correspondante et seulement dans le cas ou la médication ne peut être prise le matin et le soir.

